

PACES 2016/2017

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES

- Original + photocopie du relevé de notes du baccalauréat
- Original + photocopie du Diplôme définitif du baccalauréat ou du DAEU
- Photocopie recto verso de la carte d'identité
- Photocopie du certificat de participation à l'appel de préparation à la Défense (à défaut attestation de recensement « dernier document en date »)
- Autorisation écrite du parent ou du responsable de l'étudiant si celui-ci est mineur
- 3 photos d'identité (inscrire au verso le « nom de l'étudiant » et « PACES 2016/2017 »)
- Photocopie de l'attestation de sécurité sociale des parents sur laquelle figure l'étudiant (à défaut justificatif du centre de sécurité sociale : CPAM, RSI, ... **(*)**)
- Photocopie de l'immatriculation ou de la carte de sécurité sociale de l'étudiant **(*)**
- Fiche de choix du centre de paiement de sécurité sociale (téléchargeable sur le site)
- Autorisation de fixation et de cession de droit à l'image pour toute exploitation de photo d'identité (téléchargeable sur le site)
- Attestation d'assurance Responsabilité civile pour l'année 2016/2017

POUR LES ETUDIANTS BOURSIERS :

Photocopie de l'avis d'attribution de bourse ou attribution conditionnelle

POUR LES ETUDIANTS ETRANGERS :

- Extrait d'acte de naissance
- Photocopie du titre de séjour ou récépissé de la demande de carte de séjour ou passeport en cours de validité
- Fiche d'acceptation d'inscription si elle n'a pas été renvoyée par courrier

IMPORTANT : Les étudiants qui n'ont pas pu payer en ligne doivent se présenter à l'inscription muni du paiement des frais de scolarité : carte bancaire ou chèque à l'ordre de « l'agent comptable d'AMU »

(*) : L'affiliation à la sécurité sociale étudiante est obligatoire pour tout étudiant remplissant les conditions de nationalité et d'âge (de 16 à 28 ans). Elle est gratuite jusqu'à l'âge de 20 ans à condition que le 20^{ème} anniversaire intervienne après le 31 août 2017. Vérifiez votre situation au regard de la sécurité sociale étudiante en vous connectant sur le site de la LMDE et de la MEP.